



**Les diplômés de l'USTL et  
les concours de la fonction publique**

Direction de l'OFIP  
Martine Cassette

Réalisation  
Eric Grivillers

Villeneuve d'Ascq  
Décembre 2005



# Lexique des sigles utilisés

## Filières de formation

SSM : sciences et structures de la matière

ST SI : sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur

SNV : sciences de la nature et de la vie

SEG : sciences économiques, gestion

SHS : sciences humaines et sociales

## Diplôme

BTS : brevet de technicien supérieur

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

DEA : diplôme d'études approfondies

DEUG : diplôme d'études universitaires générales

DESS :diplôme d'études supérieures spécialisées

DUT : diplôme universitaire et technologie

MST : maîtrise de sciences et technologies

## Institutions

IUFM : institut universitaire de formation des maîtres

OFIP : observatoire des formations et de l'insertion professionnelle

IUP : institut universitaire de technologie

USTL : université des sciences et technologies de Lille

## Divers

PCS : professions et catégories socioprofessionnelles



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## **1.1. Objet d'étude.**

Si pendant des décennies, l'Université française a essentiellement permis à l'Etat de renouveler et de développer ses personnels, depuis plusieurs années l'institution a créé de plus en plus de formations « professionnalisées » afin de développer et faciliter l'insertion des diplômés dans le secteur privé.

A l'Université des Sciences et Technologies de Lille<sup>1</sup>, l'évolution de la « professionnalisation » des diplômés a été telle qu'en 2003, 51% des diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8 étaient des diplômés de ce type<sup>2</sup> (46% parmi les diplômés 2000).

Dans ce contexte, il est légitime de se demander comment se comportent les diplômés vis-à-vis des concours de la fonction publique ? Existe-t-il des différences de comportements selon la filière de formation, le genre, l'origine sociale, le type de baccalauréat obtenu ?... Quels sont les taux de passation des concours de la fonction publique ? Quels sont les taux de réussite à ces concours ?

## **1.2. Population étudiée.**

L'Université des Sciences et Technologies de Lille a, par l'intermédiaire de son Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle<sup>3</sup>, analysé le devenir professionnel de diplômés sortis<sup>4</sup> de l'établissement en 1999 et 2000 titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 ou plus et de nationalité française ou étrangère si le baccalauréat a été obtenu en France.

Le taux de réponse global (enquête sortants 1999 en 2003 et sortants 2000 en 2004) a été de 75%.

L'analyse présentée ici fait suite aux publications parues<sup>5</sup> concernant l'ensemble des diplômés de nationalité française, soit 5119 personnes.

Pour information, le fichier de données à partir duquel ont été réalisés les traitements statistiques a été pondéré par filière et genre afin de retrouver les répartitions de la population enquêtée.

---

<sup>1</sup> Voir le site Internet de l'USTL : <http://ustl1.univ-lille1.fr/projetUstl>

<sup>2</sup> Licence et maîtrise IUP, MST, magistère, DESS, diplôme d'écoles d'ingénieurs.

<sup>3</sup> Voir le site Internet de l'OFIP : <http://www.univ-lille1.fr/ofip>

<sup>4</sup> Les individus de la population étudiée ont donc en commun d'être tous sortis la même année de l'USTL, sans avoir forcément été diplômés lors de leur dernière année à l'USTL (il ne s'agit donc pas de « promotions ») et sans avoir forcément arrêté leurs études suite à leur sortie de l'USTL (réinscription post USTL possible).

<sup>5</sup> Eric Grivillers, *Les diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8 sortis de l'USTL en 1999 ou 2000, caractéristiques des flux sortants et situation 30 mois après la sortie*, USTL-OFIP, Septembre 2004, 96 pages et Ofip-Publication n°24, *Le devenir en mars 2003 des diplômés Bac+3 à Bac+8 sortis en 2000 de l'USTL*, 8 pages.



# CHAPITRE 1

## Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique par les sortants 1999 & 2000 de l'USTL

### 1. Données d'ensemble.

41% des 5119 étudiants sortis de l'USTL en 1999 ou 2000 titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3, Bac+4, Bac+5 ou Bac+8, ont tenté au moins une fois un concours de la fonction publique. Parmi les diplômés qui ont tenté un concours de la fonction publique, six sur dix ont réussi le concours<sup>6</sup>.

Globalement, un quart des diplômés qui ont quitté l'USTL en 1999 ou 2000 ont obtenu un concours, dans les 30 mois qui ont suivi leur sortie de Lille 1.

Tableau 1 : Taux de passation\*, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Ensemble des sortants	5119	2075	41%	1227	59%	24%

\* Libellé de la question : « avez-vous tenté un concours de la fonction publique ? oui/non »

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

### 2. Données détaillées selon les caractéristiques socio démographiques.

#### 2.1. Genre.

Près de la moitié des femmes sorties en 1999 ou 2000 de l'USTL ont passé un concours de la fonction publique ; un peu plus d'un tiers des hommes sont dans ce cas.

Les différences entre les hommes et les femmes sont moins importantes en matière de taux de réussite au concours (+4 points en faveur des femmes).

Finalement, 20% des hommes ont obtenu un concours de la fonction publique dans les 30 mois qui ont suivi leur sortie de l'USTL, contre 28% des femmes.

Tableau 2 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon le genre

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Genre	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Homme	2623	929	35%	528	57%	20%
Femme	2496	1146	46%	699	61%	28%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

<sup>6</sup> Les diplômés sont considérés admis au concours tenté même si le résultat de la partie pratique n'est pas connu au moment de l'enquête.

## **2.2. Âge l'année du baccalauréat.**

Si les diplômés tentent dans la même proportion, quel que soit l'âge auquel ils ont obtenu leur baccalauréat, d'intégrer la fonction publique, on constate que plus on a obtenu le baccalauréat jeune et plus on réussit le concours de la fonction publique tenté.

Tableau 3 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon l'âge l'année d'obtention du baccalauréat

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Age au baccalauréat	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
18 ans et moins	3500	1442	41%	945	66%	27%
19 ans	1121	439	39%	205	47%	18%
20 ans et plus	498	194	39%	78	40%	16%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

## **2.3. Origine sociale (PCS du chef de famille lors de la dernière année à l'USTL).**

Deux groupes apparaissent clairement à la vue du graphe 1 : d'une part celui des diplômés issus d'un milieu de non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise et, regroupés aux « cadres et ingénieurs » celui des professions libérales) qui tentent moins souvent que la moyenne de la population d'intégrer la fonction publique.

Du côté des diplômés issus d'un milieu salarié on constate que, globalement, plus le niveau social augmente et moins on essaye d'intégrer la fonction publique (alors que pour les étudiants issus d'un milieu ouvrier, en particulier, l'intégration dans le fonction publique constitue un moyen privilégié d'évolution sociale). Cela étant, pour ceux qui souhaitent intégrer la fonction publique, plus le milieu social augmente et plus les taux de réussite sont importants (respectivement 52%, 58% et 60% pour les diplômés issus d'une famille « ouvrière », « profession intermédiaire » et « cadre »).

Tableau 4 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon l'origine sociale

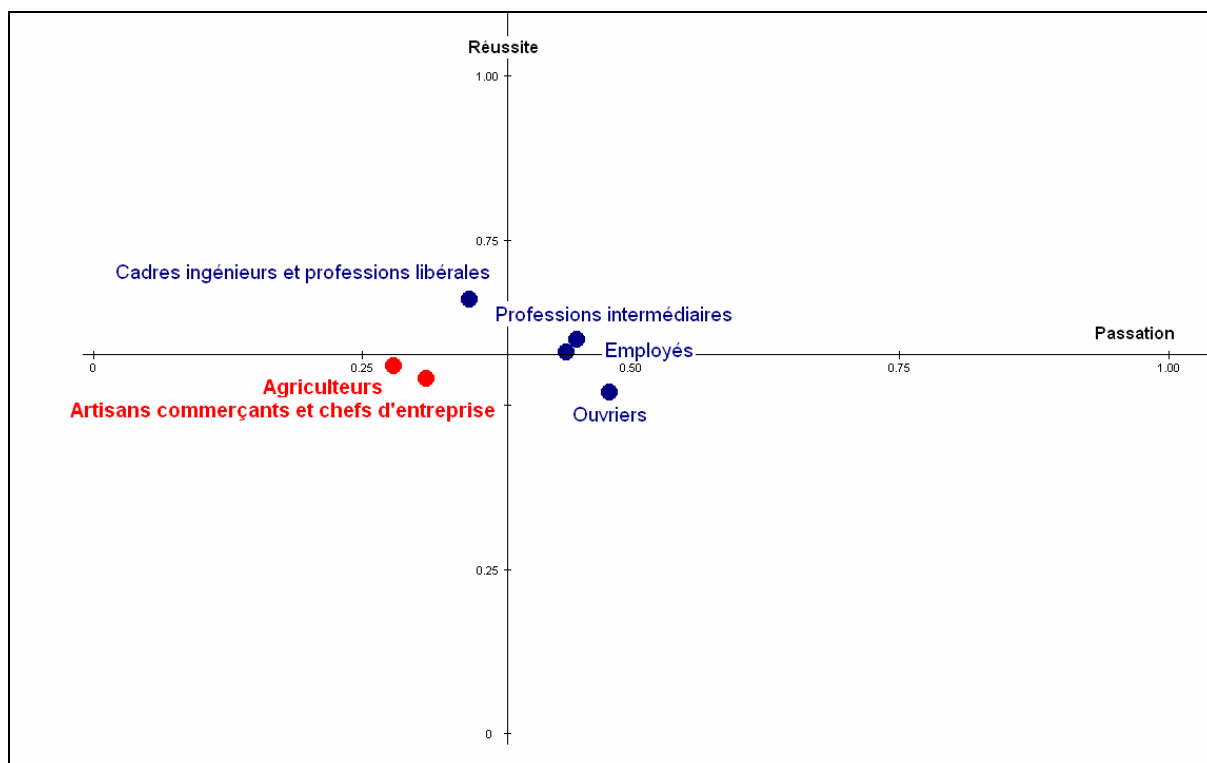
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Origine sociale	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Agriculteurs	171	48	28%	27	56%	16%
Artisans commerçants et chefs d'entreprise	360	111	31%	60	54%	17%
Cadres ingénieurs et prof. libérales	1643	574	35%	379	66%	23%
Professions intermédiaires	1157	515	45%	307	60%	27%
Employés	655	290	44%	169	58%	26%
Ouvriers	933	444	48%	232	52%	25%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004



Graphe 1<sup>7</sup> : Taux de passation et de réussite des concours de la fonction publique selon l'origine sociale



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

#### **2.4. Situation boursière (lors de la dernière année à l'USTL).**

Si les taux de passation d'un concours de la fonction publique sont presque les mêmes que l'on ait été boursier ou non, les taux de réussite sont par contre à l'avantage des diplômés non boursiers, car issus d'un milieu économique et culturel plus favorable que les diplômés boursiers.

Tableau 5 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon la situation boursière lors de la dernière année à l'USTL

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Situation boursière	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Non boursier	3695	1475	40%	907	61%	25%
Boursier	1424	600	42%	321	54%	23%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

<sup>7</sup> Note de lecture du graphe. L'axe horizontal représente la part des diplômés qui ont tenté un concours de la fonction publique ; l'axe vertical représente la part des diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique. Le point de croisement de ces deux axes représente, pour l'ensemble de la population étudiée, les parts moyennes de passation et de réussite d'un concours de la fonction publique.

## **2.5. Situation salariale (lors de la dernière année à l'USTL).**

Les diplômés salariés lors de leur dernière année à l'USTL présentent un taux de passation d'un concours de la fonction publique très supérieur à celui des diplômés non salariés (+15 points). Ceci s'explique en partie d'abord par le fait qu'une part des diplômés qui ont l'intention d'intégrer l'IUFM exerce des fonctions de maîtres auxiliaires, maître d'internat, etc., lors de leur dernière année à l'université et s'explique également ensuite par le fait qu'une partie des étudiants de l'USTL ont obtenu un concours de la fonction publique avant même leur sortie de l'USTL (fonctionnaires en reprise d'études ou en formation continue par exemple).

Si la différence existe encore en ce qui concerne le taux de réussite elle est plus faible (+5 points). Cette moindre différence s'explique en partie par le fait que l'exercice d'une activité salariée parallèlement à la préparation des études et d'un concours de la fonction publique constitue une contrainte que ne rencontrent pas les diplômés qui sont « en études à temps complet ».

Tableau 6 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon le statut salarié lors de la dernière année à l'USTL

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Statut salarié	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Non salarié	4337	1663	38%	969	58%	22%
Salarié	782	412	53%	258	63%	33%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

## **3. Données détaillées selon les caractéristiques scolaires et universitaires.**

### **3.1. Série de baccalauréat et normalité au baccalauréat.**

Si les diplômés qui ont obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou moins (norme scolaire) tentent un concours de la fonction publique dans les mêmes proportions que ceux qui ont obtenu leur baccalauréat (ou leur équivalence) à 19 ans ou plus, ils le réussissent sensiblement plus souvent que ces derniers (+ 22 points).

En ce qui concerne la série de baccalauréat, on constate que les titulaires d'un baccalauréat d'économie sont ceux qui tentent le moins souvent d'intégrer la fonction publique (ils sont souvent concentrés dans des filières assez porteuses sur le marché d'emploi privé, comme la gestion).

Le graphe 2 permet de se rendre compte que la dispersion entre les taux de réussite des diplômés titulaires des différentes séries de baccalauréat représentées est plus importante sur l'axe de la réussite (+ 32 points au profit des titulaires d'un baccalauréat scientifique comparés aux titulaires d'une équivalence) que sur l'axe de la passation (+ 9 points au profit des titulaires d'un baccalauréat d'une série littéraire comparé aux titulaires d'une série économique).

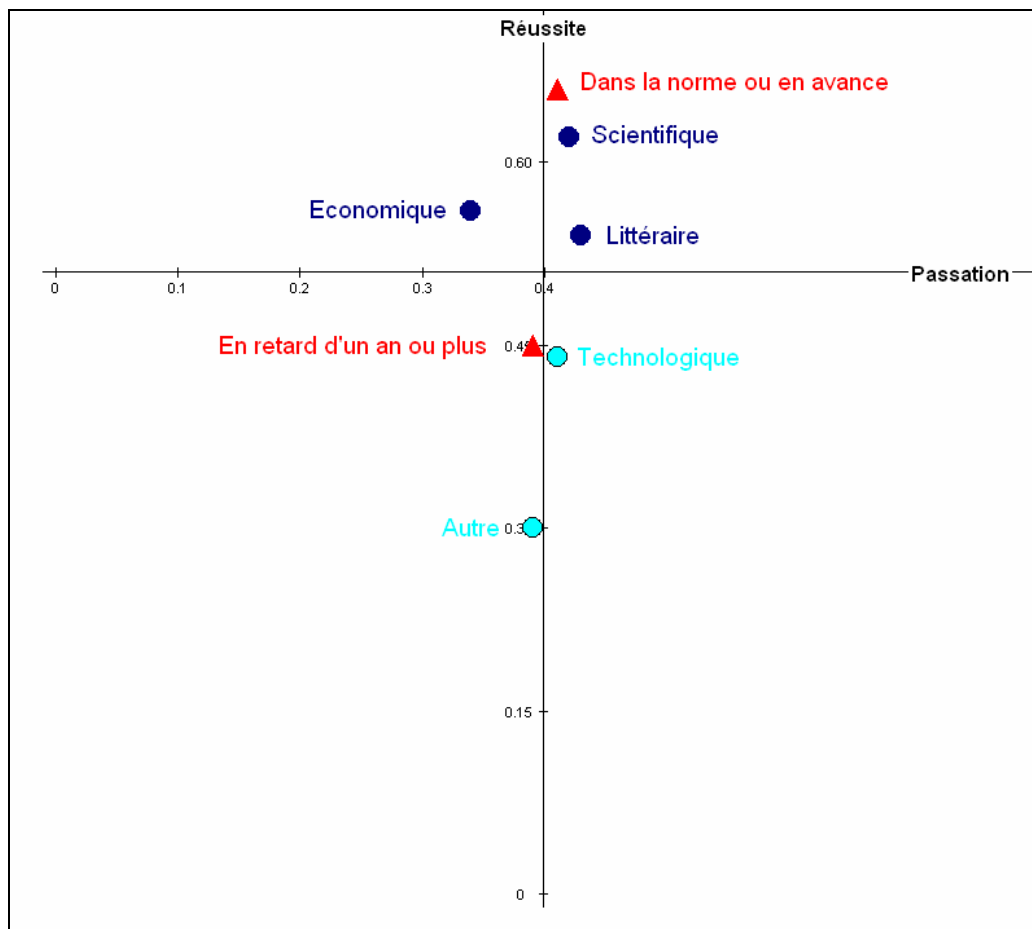
Tableau 7 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
<b>Normalité au bac</b>						
Normal ou en avance	3500	1442	41%	945	66%	27%
Retard d'un an ou plus	1619	633	39%	283	45%	18%
<b>Série du baccalauréat</b>						
Littéraire	194	84	43%	45	54%	23%
Economique	928	314	34%	175	56%	19%
Scientifique	3565	1502	42%	934	62%	26%
Technologique	349	143	41%	63	44%	18%
Equivalence	85	33	39%	10	30%	12%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

Graph 2 : Taux de passation et de réussite des concours de la fonction publique selon la filière du baccalauréat obtenu et la « normalité » au baccalauréat



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

### 3.2. Type de diplôme Bac+2 obtenu.

On note que les étudiants qui ont intégré l'USTL suite à la réalisation d'une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles sont de loin les plus nombreux à tenter un concours de la fonction publique ; avec un taux de réussite de plus de 80%, ces derniers sont également ceux qui obtiennent les meilleurs résultats, loin devant les autres diplômés. Ces deux caractéristiques font que, finalement, la moitié des diplômés qui sont sortis de l'USTL en 1999 & 2000 en ayant réalisé une CPGE en premier cycle, ont obtenu un concours de la fonction publique (soit deux fois plus que les titulaires d'un DEUG et cinq fois plus que les titulaires d'un DUT).

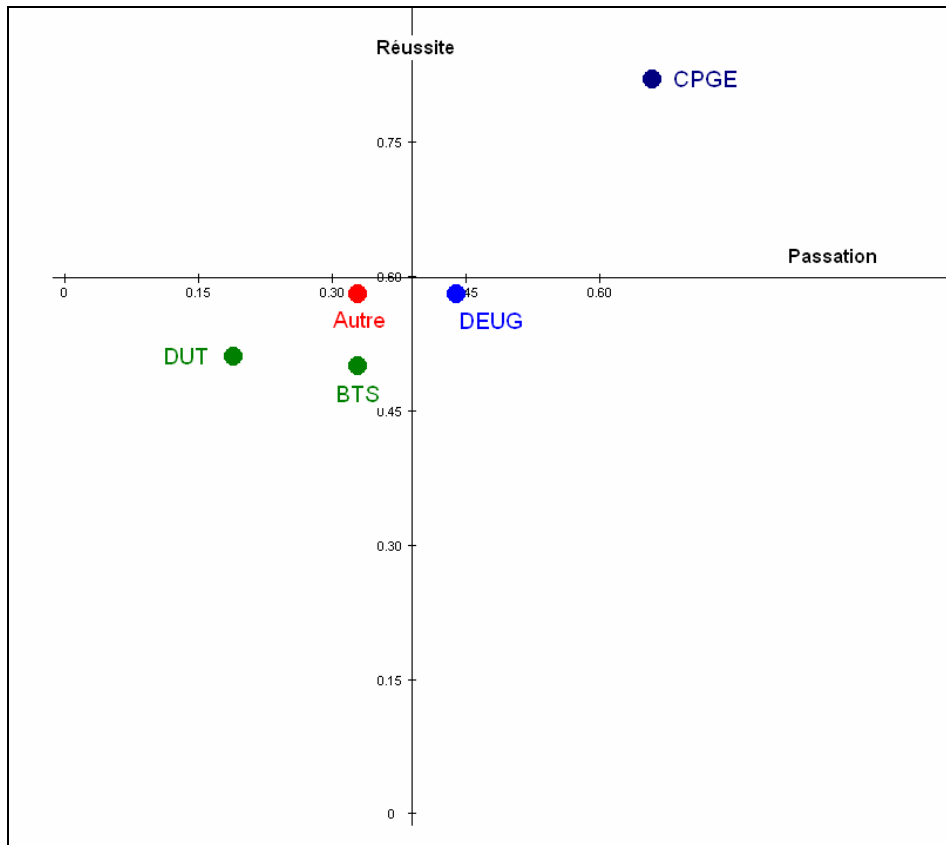
Tableau 8 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Type de diplôme Bac+2	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
DEUG	3681	1606	44%	937	58%	25%
DUT	669	125	19%	64	51%	10%
BTS	295	96	33%	48	50%	16%
CPGE	223	147	66%	121	82%	54%
Autres	198	65	33%	38	58%	19%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

Graph 3 : Taux de passation et de réussite des concours de la fonction publique selon le type de diplôme bac+2



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

### **3.3. Filière de formation (premier diplôme Bac+3 obtenu).**

44 points séparent les diplômés de la filière SEG qui tentent le moins souvent d'intégrer la fonction publique de ceux de la filière SSM qui tentent le plus souvent de l'intégrer. En matière de réussite l'écart est moindre (24 points au profit des diplômés de la filière SSM).

On note qu'un diplômé sur cinq de la filière SEG tente d'intégrer la fonction publique et que moins d'un diplômé sur dix obtient finalement un concours de la fonction publique.

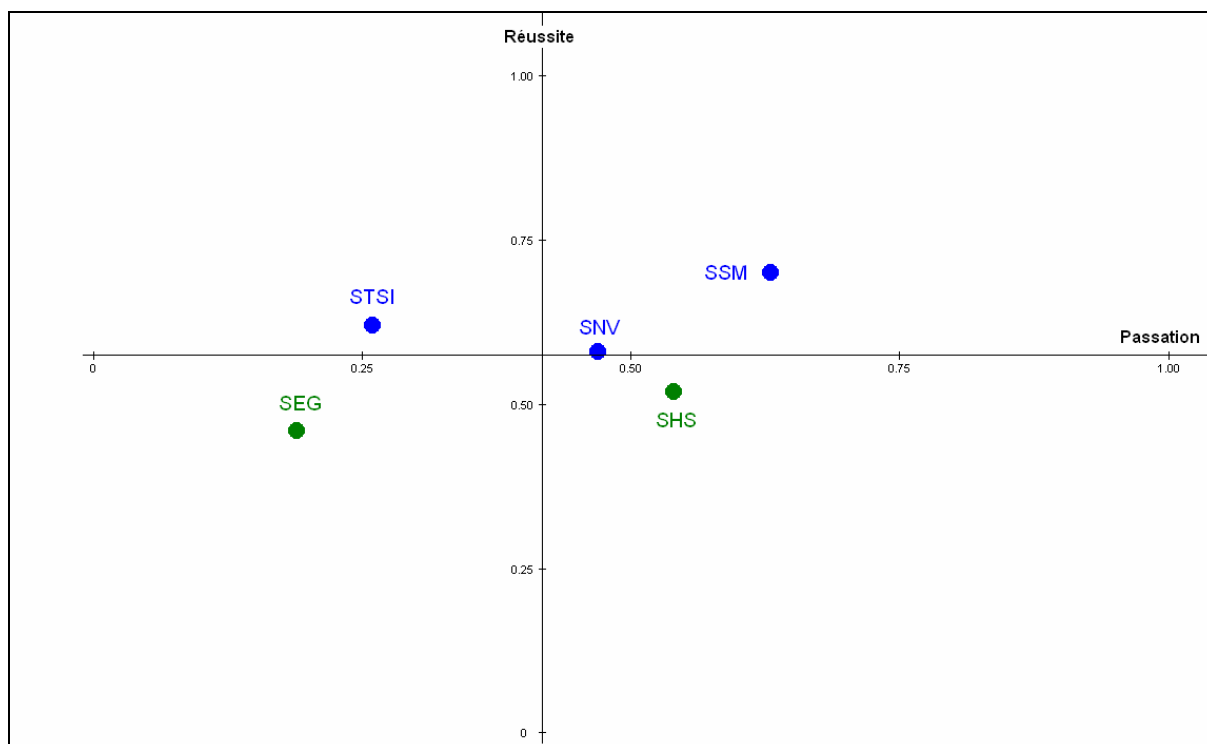
Tableau 9 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Filière du diplôme Bac+3	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
SSM	918	578	63%	402	70%	44%
ST SI	867	223	26%	139	62%	16%
SNV	1207	565	47%	330	58%	27%
SEG	1248	237	19%	108	46%	9%
SHS	880	475	54%	249	52%	28%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

Graph 4 : Taux de passation et de réussite des concours de la fonction publique selon la filière de formation



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

Le taux de réussite meilleur des diplômés SSM s'explique sans doute car la filière est la seule à compter une part significative de titulaires d'une CPGE (17% contre 2,5% au maximum dans les autres filières) et que les postes mis au concours sont plus nombreux pour les diplômés de cette filière que pour ceux autres filières.

### 3.4. Diplôme le plus élevé obtenu.

Les écarts sont très importants tant en matière de taux de passation, que de réussite et d'obtention, entre les « diplômes classiques » d'une part (licence, maîtrise, doctorat et DEA dans une moindre mesure) et les « diplômes professionnalisés » d'autre part (maîtrise IUP, MST, DESS et écoles). On notera que, finalement, si parmi les diplômés d'une école (d'ingénieurs ou de commerce) personne ou presque (1%) n'obtient un concours de la fonction publique, plus de la moitié (54%) des diplômés d'une licence en obtiennent un.

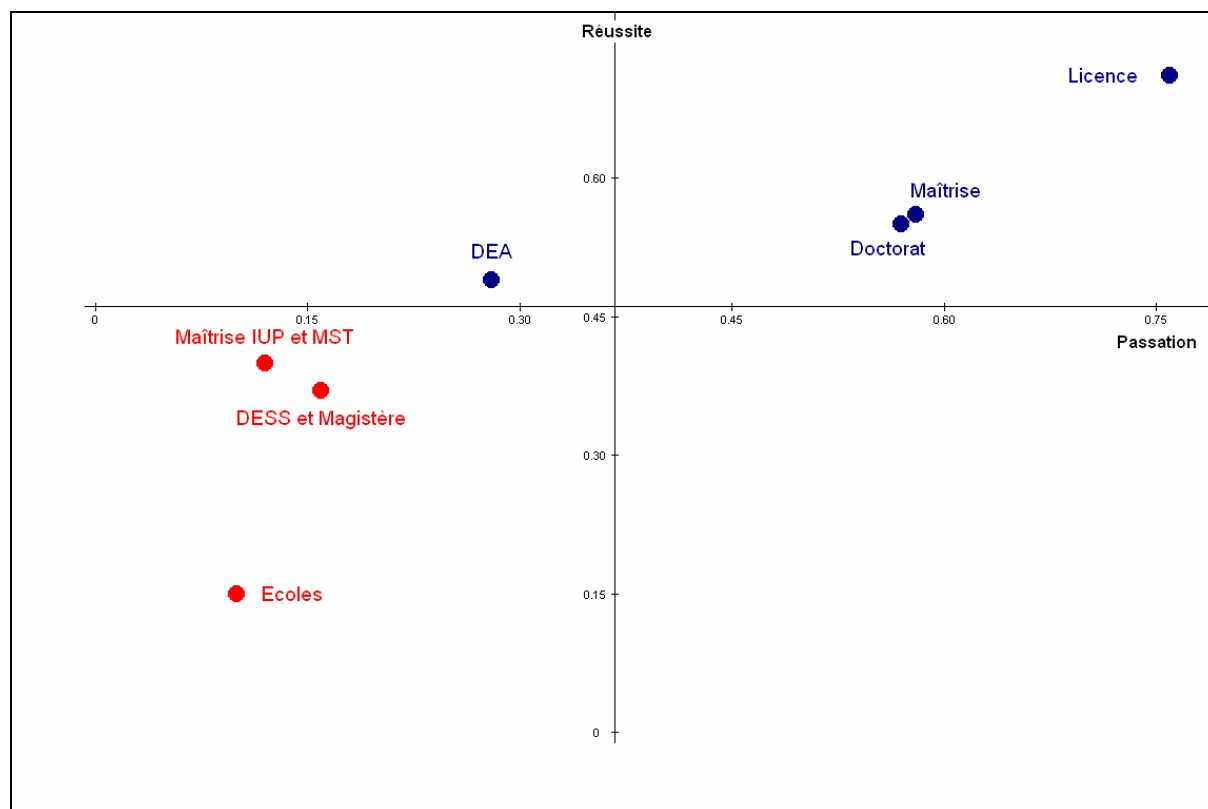
Tableau 10 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Diplôme le plus élevé	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Licence	1231	936	76%	665	71%	54%
Maîtrise	972	568	58%	318	56%	33%
Maîtrise IUP ou MST	709	82	12%	33	40%	5%
DESS ou Magistère	1355	215	16%	79	37%	6%
Ecole (ingénieurs ou com.)	210	20	10%	3	(15%)	1%
DEA	371	105	28%	51	49%	14%
Doctorat	237	135	57%	74	55%	31%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

Graph 5 : Taux de passation et de réussite des concours de la fonction publique selon le plus haut diplôme obtenu



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

### **3.5. Type de formation.**

Les diplômés de formation post-initiale, caractérisés par le fait qu'ils ont obtenu leur diplôme le plus élevé à un âge supérieur à la tranche d'âge attendue<sup>8</sup>, présentent des taux voisins de ceux des diplômés de formation initiale.

Tableau 11 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Type de formation	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Initiale	4673	1860	40%	1109	60%	24%
Post initiale	447	216	48%	119	55%	27%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

### **3.6. Stage en entreprise durant le cursus étudiantin.**

Du fait que les stages en entreprises sont essentiellement réalisés par des diplômés qui suivent une « formation professionnalisée » tournée vers le marché de l'emploi privé, il est logique de constater qu'une minorité des diplômés issus de ce type de formation (26%) tente d'intégrer la fonction publique (avec un certain succès d'ailleurs puisque leur taux de réussite est de 50%) ; finalement seuls 13% d'entre eux ont obtenu un concours de la fonction publique contre 46% des diplômés qui n'ont jamais réalisé de stages en entreprise durant leur cursus universitaire.

Tableau 12 : Taux de passation, de réussite et d'obtention d'un concours de la fonction publique selon les caractéristiques du cursus

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL -

Stage en entreprises	Effectif sortant	Effectif passation	Taux de passation (/sortant)	Effectif réussite	Taux de réussite (/passation)	Taux d'obtention (/sortant)
Oui	3430	892	26%	444	50%	13%
Non	1638	1156	71%	761	66%	46%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

<sup>8</sup> Sont considérés en formation initiale les diplômés :

- dont le plus diplôme le plus élevé est un diplôme de Bac+3 obtenu à moins de 27 ans,
- dont le plus diplôme le plus élevé est un diplôme de Bac+4 obtenu à moins de 28 ans,
- dont le plus diplôme le plus élevé est un diplôme de Bac+5 obtenu à moins de 29 ans,
- dont le plus diplôme le plus élevé est un doctorat obtenu à moins de 32 ans.

#### **4. Caractérisation statistique.**

La caractérisation<sup>9</sup> présentée maintenant nous permet de montrer quelles sont les caractéristiques individuelles qui caractérisent chacune des situations possibles au moment de l'enquête en ce qui concerne les concours de la fonction publique : 1° avoir réussi un concours, 2° avoir échoué à un concours et 3° ne pas avoir tenté un concours.

##### **4.1. Caractérisation statistique de la modalité « réussite au concours ».**

Le profil type que l'on peut dessiner à la lecture de la première partie du tableau 13 est que les diplômés qui ont tenté avec succès un concours de la fonction publique sont avant tout **caractérisés par le fait d'avoir effectué une scolarité dans le primaire et secondaire a priori sans échec (âge au bac dans la norme)** et d'avoir réalisé, suite à l'obtention d'un DEUG ou d'une CPGE, un second cycle universitaire « classique » (licence et maîtrise, aucun stage en entreprise durant le cursus). Un projet initial fort et la filière suivie (licence axée sur les concours de l'enseignement) expliquent sans doute que **la majorité de ces diplômés se sont arrêtés à la licence, en particulier au sein de la filière SSM.**

##### **4.2. Caractérisation statistique de la modalité « échec au concours ».**

Le profil type qui apparaît à la lecture de la deuxième partie du tableau 13 est que les diplômés qui ont tenté sans succès un concours de la fonction publique sont avant tout **caractérisés par le fait d'être plus souvent que les autres d'origine ouvrière, d'avoir connu un ou plusieurs doubléments durant leur scolarité dans le primaire et secondaire (âge au bac supérieur à la norme)** et d'avoir réalisé, suite à l'obtention d'un DEUG, un second cycle universitaire « classique » (**licence et maîtrise dans les mêmes proportions**, aucun stage en entreprise durant le cursus) **en particulier au sein des filières SHS et SNV.**

##### **4.3. Caractérisation statistique de la modalité « aucun concours tenté ».**

Le profil type que l'on peut dessiner à la lecture de la dernière partie du tableau 13 est que les diplômés qui n'ont tenté aucun concours de la fonction publique sont **avant tout caractérisés** par le fait d'être plus souvent que les autres d'origine aisée (cadres et ingénieurs ou professions libérales) ou, dans une moindre mesure, non salariée (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) et d'avoir réalisé, en particulier suite à l'obtention d'un DUT, **un second cycle universitaire « professionnalisé »** (maîtrise IUP, MST, école d'ingénieurs ou de commerce, réalisation d'au moins un stage en entreprise durant le cursus) **et d'être en particulier issus des filières SEG et ST SI.**

---

<sup>9</sup> Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure extrêmement puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. Les éditions extrêmement structurées constituent de véritables rapports d'études. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associée une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1<sup>ère</sup> éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.



Tableau 13 : Caractérisation<sup>10</sup> de la variable « Concours de la fonction publique »

V.TEST	PROBA	--- POURCENTAGES ---			MODALITES	DES VARIABLES
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	
24% Réussite au concours						
27.03	0.000	54.14	54.26	24.05	Licence	Diplôme le plus élevé
25.25	0.000	46.56	62.07	31.99	Non	Stage en entreprise
14.70	0.000	43.75	32.68	17.93	SSM	Secteurs SISE du dip. Bac+3
14.60	0.000	82.20	9.17	2.68	Pluridisciplinaire Biologie	Licence origine
14.05	0.000	60.29	15.34	6.11	Mathématiques	Licence origine
9.88	0.000	54.20	9.83	4.35	CPGE	Type de diplôme Bac+2
9.23	0.000	59.83	7.10	2.85	Biologie générale et	Licence origine
8.41	0.000	62.20	5.47	2.11	Sciences physiques	Licence origine
7.55	0.000	27.04	77.02	68.37	18 ans et moins	Age au baccalauréat
6.86	0.000	32.72	25.86	18.97	Maîtrise	Diplôme le plus élevé
6.57	0.000	28.05	56.99	48.75	Femme	Sexe
6.17	0.000	32.99	21.00	15.27	Salarié et autre	Activité salariée
5.73	0.000	46.26	5.20	2.70	Géographie mention histoire	Licence origine
5.61	0.000	26.21	76.05	69.63	Scientifique	Série du baccalauréat
4.44	0.000	42.18	4.33	2.46	Géographie	Licence origine
4.03	0.000	25.50	76.40	71.91	DEUG	Type de diplôme Bac+2
3.27	0.001	28.46	20.38	17.19	SHS	Secteurs SISE du dip. Bac+3
3.03	0.001	27.35	26.87	23.57	SNV	Secteurs SISE du dip. Bac+3
17% Echec au concours						
9.84	0.000	24.48	46.68	31.99	Non	Stage en entreprise
7.74	0.000	25.56	28.90	18.97	Maîtrise	Diplôme le plus élevé
6.56	0.000	24.71	25.31	17.19	SHS	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
5.55	0.000	22.09	31.67	24.05	Licence	Diplôme le plus élevé
4.98	0.000	22.52	24.47	18.23	Ouvrier	Origine sociale
4.92	0.000	18.38	78.75	71.91	DEUG	Type de diplôme Bac+2
4.13	0.000	29.57	5.82	3.30	Sciences de l'éducation	Licence origine
4.03	0.000	23.46	13.58	9.72	20 ans et plus	Age au baccalauréat
3.92	0.000	20.79	27.15	21.91	19 ans	Age au baccalauréat
3.88	0.000	31.07	4.56	2.46	Géographie	Licence origine
3.77	0.000	29.63	5.03	2.85	Biologie générale	Licence origine
3.58	0.000	19.89	32.99	27.83	Boursier	Situation boursière
3.51	0.000	25.71	7.10	4.63	Doctorat	Diplôme le plus élevé
3.27	0.001	23.99	8.63	6.04	Biologie des organisme	Licence origine
3.13	0.001	19.80	27.81	23.57	SNV	Secteurs SISE du diplôme Bac+3

<sup>10</sup> Modalités retenues si valeur test >3 ; les lignes en bleu concernent les modalités pour lesquelles la valeur test est au moins 10 fois supérieure à la valeur test significative de base (2) ; lignes rouge présentent un risque statistique (faible). Description des indicateurs :

V.TEST : valeur-test (voir note ci dessus).

PROBA. : probabilité critique ; renvoie à la probabilité de se tromper en affirmant que la variable (ou la modalité) est caractéristique de la variable (ou de la modalité) analysée.

% CLA/MOD : pourcentage d'étudiants caractérisés par la modalité qui appartiennent à la classe ou la modalité testée (ex : 98,8% des diplômés d'origine sociale « autre qu'ouvrière » sont des diplômés « non stigmatisables »).

% MOD/CLA : parmi les étudiants de la classe ou de la modalité testée, pourcentage d'étudiants caractérisés par la modalité (ex : 80,5% des diplômés « non stigmatisables » sont d'origine sociale « autre qu'ouvrière »).

GLOBAL : pourcentage de la modalité dans l'ensemble de la population (ex : 77,8% de l'ensemble diplômés sont d'origine sociale « autre qu'ouvrière »).

Tableau 13 suite et fin : Caractérisation de la variable « Concours de la fonction publique »

V.TEST	PROBA	--- POURCENTAGES ---			MODALITES	DES VARIABLES
		CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	
					59% Aucun concours tenté	
30.51	0.000	73.86	83.57	67.01	Oui	Stage en entreprise
22.78	0.000	84.21	37.62	26.46	DESS	Diplôme le plus élevé
18.50	0.000	80.89	33.29	24.37	SEG	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
18.25	0.000	88.43	20.66	13.84	Maîtrise IUP et MST	Diplôme le plus élevé
12.51	0.000	80.60	17.78	13.06	DUT	Type de diplôme Bac+2
12.47	0.000	90.67	9.00	5.88	Sciences de gestion	Licence origine
9.85	0.000	73.93	21.15	16.94	ST SI	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
9.67	0.000	89.18	6.18	4.11	Ecole*	Diplôme le plus élevé
9.13	0.000	93.29	4.37	2.77	IUP Commerce et vente	Licence origine
7.51	0.000	64.25	55.60	51.25	Homme	Sexe
6.72	0.000	61.22	87.59	84.73	Non salarié	Activité salariée
6.45	0.000	87.53	3.09	2.09	IUP Génie environnement	Licence origine
5.58	0.000	82.77	3.44	2.46	Informatique	Licence origine
5.47	0.000	64.70	35.07	32.10	Cadre ingénieur**	Origine sociale
4.85	0.000	73.40	6.44	5.19	Biochimie	Licence origine
4.50	0.000	65.74	20.11	18.11	Economique	Série du baccalauréat
3.79	0.000	68.61	8.41	7.26	DEA	Diplôme le plus élevé
3.64	0.000	68.37	8.11	7.03	Artisan commerçant***	Origine sociale
3.26	0.001	71.14	4.02	3.35	Agriculteur	Origine sociale
3.23	0.001	59.93	92.35	91.27	Formation initiale	Type de formation
3.14	0.001	67.87	6.59	5.75	BTS	Type de diplôme Bac+2

\* Ecole d'ingénieurs surtout mais aussi parfois de commerce.

\*\* Cadre ingénieur et profession libérale.

\*\*\* Artisan commerçant et chef d'entreprise.

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004

## CHAPITRE 2

### Les concours obtenus par les sortants 1999 & 2000

#### 1 Les types de concours selon le profil des diplômés.

82% des sortants 1999 & 2000 de l'USTL qui ont obtenu un concours de la fonction publique dans les 30 mois suivant leur sortie de l'USTL, ont intégré l'Education Nationale. Parmi ces diplômés, la moitié exerce dans l'enseignement primaire en tant que professeur des écoles. En ce qui concerne les différents concours de l'enseignement secondaire, le CAPES est très largement majoritaire (les 3/4 des concours de secondaire obtenus sont des CAPES).

Tableau 14 : Type de concours de la fonction publique obtenu  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -

Nature concours	CAPE	CAPES	Agrég	PLP	MC	Autre EN	S/T EN	Categ A	Categ B	Categ C
Ensemble (N=1206*)	41%	27%	3%	3%	4%	4%	82%	7%	7%	4%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

\* Parmi les 1227 diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique, 21 cas sont indéterminés.

De manière plus détaillée, on constate (tableau 15 de la page suivante) que :

- lorsque les hommes intègrent la fonction publique, ils sont un quart à travailler hors de l'Education Nationale, contre seulement un dixième des femmes.

Au sein de l'Education Nationale, les deux tiers des femmes sont devenues professeurs des écoles, alors que la moitié des hommes deviennent professeurs certifiés ;

- les postes occupés par les diplômés diffèrent sensiblement selon le type de diplôme Bac+2 obtenu : si la moitié des titulaires d'un DEUG sont devenus professeurs des écoles, les étudiants qui ont effectué une CPGE sont quant à eux 6 sur 10 à être devenus professeurs certifiés. On remarque que les titulaires d'une CPGE sont ceux qui deviennent le plus souvent professeurs agrégés (14% contre 2% des titulaires d'un DEUG), tandis que les titulaires d'un BTS sont ceux qui deviennent le plus souvent professeurs de l'enseignement professionnel (15% contre 3% des titulaires d'un DEUG).

Au sein de l'Education Nationale, on note en particulier que 6 titulaires d'un DEUG sur 10 ont obtenu un CAPE, tandis que 7 titulaires d'une CPGE sur 10 ont obtenu un CAPES ;

- en ce qui concerne les filières de formations on remarque surtout que, lorsqu'ils ont obtenu un concours de la fonction publique, les diplômés de SEG sont les plus nombreux à travailler hors de l'Education Nationale (40% contre 12% des diplômés SNV). Les diplômés des filières SNV et SHS sont ceux qui deviennent le plus souvent professeurs des écoles, tandis que ceux de ST SI présentent deux particularités : 1° ils sont les seuls à ne pas devenir professeurs des écoles (3% contre 31% au minimum dans les autres filières), 2° et sont *a contrario* les seuls à devenir significativement professeurs de l'enseignement professionnel (15% contre 2% des diplômés SSM, SEG et SHS).

Au sein de l'Education Nationale, on remarque que seuls 4% des diplômés de la filière ST SI qui ont obtenu un concours sont devenus professeurs des écoles contre 76% de ceux de la filière SHS.

- en matière de diplôme le plus élevé, on constate que les titulaires d'un diplôme « professionnalisé », lorsqu'ils obtiennent un concours de la fonction publique, intègrent minoritairement l'Education nationale (45% des titulaires d'une maîtrise IUP ou d'une MST et, surtout, 25% des titulaires d'un DESS). Six titulaires d'une licence sur dix deviennent professeurs

des écoles (ils le sont trois fois plus souvent que les titulaires d'une maîtrise), tandis que la moitié des titulaires d'une maîtrise sont devenus professeurs certifiés et que les titulaires d'un DEA sont les seuls à devenir significativement professeurs agrégés (16%).

Au sein de l'Education Nationale, on note surtout que, parmi les diplômés qui ont obtenu un concours, près de 7 titulaires d'une Licence sur 10 ont été admis au CAPE, tandis que plus d'un cinquième (22%) des titulaires d'un DEA ont obtenu l'agrégation

Tableau 15 : Type de concours de la fonction publique obtenu selon le genre, le type de diplôme Bac+2, la filière de formation et le diplôme le plus élevé

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -

Nature concours	Education nationale							Hors EN		
	CAPE	CAPES	Agrég	PLP	MC	Autre EN	S/T EN	Categ A	Categ B	Categ C
Genre										
Homme (N=517)	17%	37%	4%	6%	7%	4%	75%	11%	9%	5%
Femme (N=689)	59%	19%	3%	2%	2%	4%	89%	3%	5%	3%
Type diplôme Bac+2										
DEUG (N=921)	49%	21%	2%	3%	4%	4%	83%	6%	6%	5%
DUT (N=66)	24%	27%	0%	6%	5%	5%	67%	9%	15%	9%
BTS (N=47)	28%	37%	4%	15%	0%	0%	84%	6%	4%	6%
CPGE (N=121)	7%	61%	14%	3%	3%	0%	88%	3%	6%	3%
Autres (N=37)	3%	27%	3%	8%	8%	8%	57%	27%	16%	0%
Filière du diplôme Bac+3										
SSM (N=398)	31%	43%	5%	2%	4%	2%	87%	4%	6%	3%
ST SI (N=139)	3%	44%	2%	15%	12%	5%	81%	11%	4%	4%
SNV (N=320)	57%	19%	3%	3%	3%	3%	88%	3%	4%	5%
SEG (N=104)	33%	12%	1%	2%	6%	6%	60%	16%	16%	8%
SHS (N=245)	60%	9%	1%	2%	1%	6%	79%	8%	9%	4%
Diplôme le plus élevé										
Licence (N=660)	62%	21%	0%	3%	0%	3%	89%	2%	4%	5%
Maîtrise (N=312)	20%	52%	7%	5%	0%	0%	84%	2%	9%	5%
Maîtrise IUP MST (N=34)	12%	15%	0%	6%	0%	12%	45%	28%	14%	12%
DESS (N=73)	7%	1%	0%	4%	0%	11%	23%	49%	21%	7%
DEA (N=49)	18%	30%	16%	2%	0%	6%	72%	20%	8%	0%
Doctorat (N=73)	0%	11%	1%	0%	65%	18%	95%	4%	1%	0%

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

Note de lecture des types de concours obtenus :

CAPE : Certificat d'aptitude au professorat des écoles.

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.

Agrég. : Agrégation.

PLP : Professeur de l'enseignement professionnel.

MC : Maître de conférences.

Autre EN : autre concours de l'Education nationale.

Categ. A, B, C : concours de catégorie A, B ou C de la fonction publique d'Etat, hors ministère de l'éducation nationale, ou de la fonction publique territoriale.

## **2. Profil des recrutés selon les types de concours.**

Le tableau 16 de la page suivante nous permet d'établir, en partie, le profil des diplômés qui sont recrutés à l'éducation nationale (82% des recrutements) et hors de l'éducation nationale.

Les diplômés recrutés par l'Education nationale se distinguent de ceux recrutés hors de l'éducation nationale par le fait que les femmes y sont largement majoritaires (61%), tandis que les hommes sont largement majoritaires hors de l'Education nationale (61%).

Les recrutés à l'Education nationale sont 6 sur 10 à être titulaires d'une Licence, contre un tiers pour les recrutés hors de l'Education nationale qui sont 26% à être titulaires d'un DESS.

Ce qui distingue, en matière de filière de formation d'origine, les recrutés de l'Education nationale des recrutés hors de l'Education nationale est que parmi ces derniers 26% sont issus de la filière SEG, filière qui est la moins représentée parmi les recrutés à l'Education nationale (6%).

On note qu'en ce concerne qui le type de diplôme Bac+2 obtenu, si des écarts existent entre les deux catégories étudiées, ceux-ci restent faibles.

De manière plus détaillée, on retiendra pour les deux concours qui recrutent le plus de diplômés parmi les sortants 1999 et 2000 (68% des sortants qui intègrent la fonction publique obtiennent la CAPE ou le CAPES) que :

- le CAPE se distingue des autres concours par le fait que son recrutement est très essentiellement féminin (82% des recrutés). Les recrutés présentent un cursus universitaire type pour ce genre de concours : obtention d'un DEUG (92%), d'une Licence (83%) et passation du concours. On note que la filière SNV y est majoritairement représentée (37% des recrutés) ;

- au CAPES le recrutement est majoritairement masculin (59% des recrutés). Alors même que la Licence suffit pour se présenter au CAPES, les recrutés obtiennent le concours suite à la Licence (40%) et plus encore à la Maîtrise (50%). La moitié des recrutés au CAPES sont issus de la filière SSM. On note que si le diplôme de second cycle fait surtout suite à un DEUG (62%), les diplômés qui sont passés par une CPGE sont significativement représentés (23%).

Tableau 16 : Profil des recrutés selon le type de concours de la fonction publique obtenu  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -

Nature concours	Education nationale							Hors EN				Total
	CAPE	CAPES	Agrég	PLP	MC	Autre EN	S/T EN	Categ A	Categ B	Categ C	S/T hors EN	
Genre												
Homme	18%	59%	53%	69%	77%	44%	39%	71%	54%	57%	61%	43%
Femme	82%	41%	47%	31%	23%	56%	61%	29%	46%	43%	39%	57%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Type dip. Bac+2												
DEUG	92%	62%	50%	57%	76%	85%	78%	73%	68%	79%	73%	77%
DUT	3%	6%	0%	10%	7%	8%	5%	7%	12%	11%	10%	5%
BTS	3%	6%	5%	17%	0%	0%	4%	4%	2%	5%	4%	4%
CPGE	2%	23%	43%	8%	10%	0%	11%	4%	10%	5%	6%	11%
Autres	0%	3%	2%	8%	7%	7%	2%	13%	7%	0%	7%	3%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Filière du dip. Bac+3												
SSM	25%	52%	55%	16%	31%	16%	36%	24%	30%	24%	26%	33%
ST SI	1%	19%	8%	48%	35%	16%	11%	19%	6%	11%	12%	11%
SNV	37%	19%	27%	18%	19%	20%	28%	11%	16%	30%	18%	27%
SEG	7%	4%	2%	4%	13%	13%	6%	22%	21%	16%	20%	9%
SHS	29%	7%	8%	14%	2%	35%	20%	24%	27%	18%	24%	20%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Diplôme le plus élevé												
Licence	83%	40%	20%	49%	0%	37%	59%	13%	36%	58%	34%	55%
Maîtrise	13%	50%	58%	37%	0%	0%	27%	9%	33%	26%	23%	26%
Maîtr. IUP MST	1%	2%	0%	5%	0%	9%	2%	13%	6%	7%	8%	3%
DESS	1%	1%	0%	7%	0%	18%	2%	48%	19%	9%	26%	6%
DEA	2%	4%	20%	2%	0%	7%	3%	13%	5%	0%	7%	4%
Doctorat	0%	3%	2%	0%	100%	29%	7%	4%	1%	0%	2%	6%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	494	321	40	42	48	46	991	80	81	54	215	54

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

Note de lecture des types de concours obtenus :

CAPE : Certificat d'aptitude au professorat des écoles.

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.

Agrég. : Agrégation.

PLP : Professeur de l'enseignement professionnel.

MC : Maître de conférences.

Autre EN : autre concours de l'Education nationale.

Categ. A, B, C : concours de catégorie A, B ou C de la fonction publique d'Etat, hors ministère de l'éducation nationale, ou de la fonction publique territoriale.

### 3. Analyse factorielle.

L'analyse des correspondances multiples (ACM)<sup>11</sup>, réalisée sur les diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique, a été réalisée sur les cinq variables utilisées au cours de cette partie consacrée aux types de concours obtenus, à savoir :

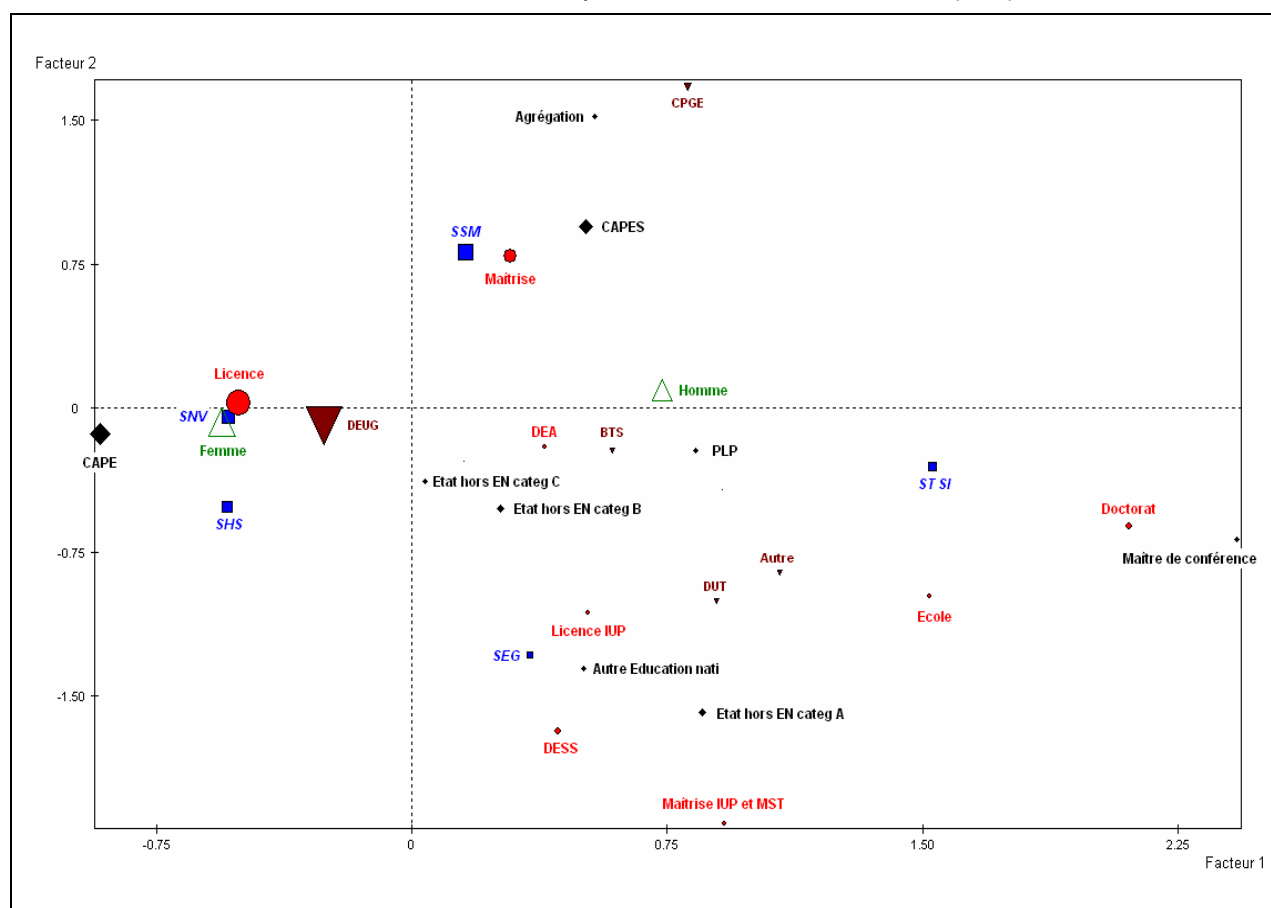
- le genre ;
- le type de diplôme de premier cycle ;
- la filière du diplôme Bac+3 ;
- le diplôme le plus élevé ;
- le type de concours obtenu.

Le plan factoriel, ainsi que le tableau de description des facteurs permettent de constater que les diplômés qui ont obtenu un concours de maître de conférences sont fort différents des autres diplômés par le fait qu'ils sont très majoritairement des hommes et exclusivement constitués de docteurs.

On constate également que les modalités « femme », « SNV », SHS, « Licence » et « DEUG » sont très corrélées au CAPE et forment un ensemble globalement très homogène ;

Graphe 6 : Plan factoriel

- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -



Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

<sup>11</sup> Voir : Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1<sup>ère</sup> éd. : 1995), chapitre 1, Section 4, pages 108 à 135.

**Tableau 17 : Description des facteurs**  
 - Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -

DESCRIPTION DU FACTEUR 1 PAR LES MODALITES ACTIVES		
V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE
-26.36	CAPE	type de concours
-22.43	Femme	Sexe
-19.37	Licence	Diplôme le plus élevé
-16.24	DEUG	Type de diplôme Bac+2
-11.46	SNV	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
-9.56	SHS	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
Z O N E C E N T R A L E		
7.86	Etat hors EN categ A	type de concours
9.36	CPGE	Type de diplôme Bac+2
10.66	CAPES	type de concours
16.97	Maître de conférence	type de concours
18.68	Doctorat	Diplôme le plus élevé
19.12	ST SI	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
22.43	Homme	Sexe

DESCRIPTION DU FACTEUR 2 PAR LES MODALITES ACTIVES		
V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE
-15.45	DESS	Diplôme le plus élevé
-14.65	Etat hors EN categ A	type de concours
-14.00	SEG	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
-12.65	Maîtrise IUP et MST	Diplôme le plus élevé
-9.33	Autre Education nati	type de concours
-9.12	SHS	Secteurs SISE du diplôme Bac+3
-8.24	DUT	Type de diplôme Bac+2
Z O N E C E N T R A L E		
2.82	Homme	Sexe
9.79	Agrégation	type de concours
16.39	Maîtrise	Diplôme le plus élevé
19.42	CPGE	Type de diplôme Bac+2
19.69	CAPES	type de concours
19.85	SSM	Secteurs SISE du diplôme Bac+3

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 – Nov. 2004



#### 4. Période d'obtention des concours.

On observe que les diplômés qui ont obtenu un concours de l'éducation nationale l'ont très largement obtenu<sup>12</sup> au moins une année après la sortie de l'USTL (suite le plus souvent à une année de préparation au sein de l'IUFM), tandis que l'obtention d'un concours hors de l'Education nationale se fait significativement l'année de sortie de l'USTL (23%).

Parmi les concours de l'Education nationale obtenus, on constate en particulier qu'une majorité importante des diplômés qui sont devenus professeurs des écoles a obtenu le CAPE l'année qui a suivi la sortie de l'USTL. En ce qui concerne le CAPES, celui-ci est surtout obtenu lors de la seconde année qui suit la sortie de l'USTL et que près d'un tiers de professeurs certifiés le sont devenus l'année de la sortie de l'USTL ou avant (cas surtout des diplômés qui obtiennent le CAPES et préparent ensuite l'agrégation au sein de l'USTL).

Tableau 16 : Profil des recrutés selon le type de concours de la fonction publique obtenu  
- Sortants 1999 & 2000 de l'USTL ayant obtenu un concours de la fonction publique -

Nature concours Période*	Education nationale							Hors EN				Total
	CAPE	CAPES	Agrég	PLP	MC	Autre EN	S/T EN	Categ A	Categ B	Categ C	S/T hors EN	
Avant sortie	0%	19%	22%	7%	6%	2%	7%	8%	7%	9%	8%	8%
Année N	5%	12%	41%	9%	13%	11%	10%	15%	31%	21%	23%	12%
Année N+1	62%	32%	27%	42%	43%	20%	47%	29%	22%	32%	27%	43%
Année N+2	33%	37%	10%	42%	38%	67%	36%	48%	40%	38%	42%	37%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	494	321	40	42	48	46	991	80	81	54	215	54

\* Année N : année de sortie de l'USTL (1999 ou 2000).

Source : OFIP-USTL - Sortants 99 & 00 - Nov. 2004

<sup>12</sup> On rappelle que les diplômés sont considérés admis au concours tenté même si le résultat de la partie pratique n'est pas connu au moment de l'enquête.



## Synthèse

Si 41% des diplômés sortis de l'USTL en 1999 ou 2000 en étant titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum ont essayé d'intégrer la fonction publique, 24% ont réussi un concours dans les 30 mois qui ont suivi la sortie de l'USTL.

Intégrer la fonction publique signifie surtout intégrer l'Education Nationale, puisque 82% des diplômés qui ont obtenu un concours de la fonction publique ont réussi un concours de l'Education Nationale.

La moitié des diplômés qui ont intégré l'Education Nationale au cours des 30 mois qui ont suivi la sortie de l'USTL, l'a fait en tant que professeur des écoles (ce métier occupe 41% de l'ensemble des diplômés qui ont réussi un concours et 10% de l'ensemble des sortants), un tiers en tant que professeur certifié.

On a pu constater de nombreuses différences en matière d'intégration de la fonction publique des sortants 1999 ou 2000 selon les caractéristiques des diplômés : ainsi 28% des femmes et 20% des hommes ont obtenu un concours de la fonction publique. Ceci est également le cas de 25% des titulaires d'un DEUG, de 54% des titulaires d'une CPGE et de 10% des titulaires d'un DUT. En matière de filière de formation (filière du diplôme Bac+3), on a vu que 44% des diplômés issus de la filière SSM ont obtenu un concours de la fonction publique, contre 28% des diplômés des filières SNV et SHS, 16% de ceux de la filière ST SI et seulement 9% de ceux de la filière SEG. L'analyse par niveau de diplôme le plus élevé a montré que 54% des diplômés titulaires d'une Licence ont obtenu un concours de la fonction publique, contre 32% des titulaires d'une Maîtrise ou d'un Doctorat, 14% des titulaires d'un DEA et, seulement, 6% des titulaires d'une Maîtrise IUP, d'une MST ou d'un DESS.

Finalement cette étude semble montrer, entre autres, que :

- les diplômes acquis par les étudiants correspondent globalement aux projets professionnels des uns et des autres (les diplômés titulaires de « diplômes classiques » tentent majoritairement d'intégrer la fonction publique, tandis que la très grande majorité des diplômés titulaires de « diplômes professionnalisés » ne le font pas) ;

- les « diplômes classiques » acquis par les étudiants préparent globalement bien aux concours de la fonction publique en général et à ceux de l'Education Nationale en particulier, puisque le taux de réussite atteint globalement près de 60%.